

Arrêté de la DACS du 2 octobre 2008 fixant la liste des candidats admis à se présenter à l'épreuve d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes

NOR : JUSC0823303A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le code de commerce, notamment ses articles L. 822-1 et suivants ;

Vu le code de commerce, notamment ses articles R. 822-1 et suivants ;

Vu l'arrêté du 11 janvier 1991 fixant la liste des diplômés et des titres prévus par le livre VIII du code de commerce (partie réglementaire) ;

Vu l'arrêté du 24 janvier 1994 fixant le programme et les modalités de l'examen d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes, modifié par l'arrêté du 4 août 2008 ;

Vu l'arrêté du 15 septembre 2008 portant ouverture d'une session de l'examen d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes,

Arrête :

Article 1^{er}

Les candidats ci-après désignés sont admis à se présenter à l'examen d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes :

- M. Étienne Alibert ;
- Mme Véronique Arroyo épouse Broulhet ;
- M. Bernard Attali ;
- M. Mourad Bara ;
- M. Christophe Bardet ;
- M. Arnaud Benichou ;
- M. Olivier Bergeron ;
- M. Arnaud Bertrand ;
- Mlle Naïké Bouchaut ;
- M. Ludovic Boulle ;
- Mme Patricia Bouller épouse Martin ;
- M. Jean-Philippe Bourez ;
- M. Olivier Broissand ;
- M. Jean-Luc Cazanobe ;
- M. Emmanuel Charnavel ;
- M. Jean-Paul Charrier ;
- M. Pierre Chauvet ;
- M. Philippe Chevalier ;
- M. Ludovic Chikli ;
- M. Emmanuel Child ;
- M. Cheikh Abdoulaye Cisse ;
- Mlle Véronique Collard ;
- M. Stéphane Collas ;
- Mlle Virginie Coniau ;
- Mlle Marie-Thérèse Cornillet ;
- Mlle Laëtitia Courvoisier ;
- M. Alain Cray ;
- M. Guillaume Crunelle ;
- M. Gildas Debureau ;
- M. Alexis Delmas ;
- M. Frédéric Devillard ;
- Mme Karine Edmond épouse Jasmin ;
- M. Rachid El Janabi ;
- M. Cyrille Fayette ;

- M. Fabrice Fernandez ;
- M. Yves Frasca ;
- M. Bruno Fraysse ;
- M. Guillaume Fremaux ;
- M. Romuald Frœliger ;
- Mlle Jehanne Garrait ;
- Mme Holly George épouse Monfort ;
- M. Philippe Gérard ;
- M. Éric Gonzalez ;
- M. Vincent Goujon ;
- M. Fabio Guglielmin ;
- Mlle Sandra Guillon ;
- M. Christophe Guingamp ;
- M. Patrick Guyard ;
- M. Hicham Hammadi ;
- M. Régis Hegoas ;
- M. Philippe Jouve ;
- M. Jean Juredieu ;
- M. Dahmane Lakhali ;
- Mlle Élisabeth Lasry ;
- M. Antoine Lavier ;
- M. Jérôme Leclercq ;
- Mlle Viviane Leflaive ;
- M. Rudy Levalois-Bazer ;
- M. Laurent Lhermenier ;
- Mlle Camille L'Hernault ;
- M. Duc Huy Luong ;
- Mme Solange Maillard épouse Lecaille ;
- M. Laurent Mansouri ;
- M. Frédéric Martineau ;
- Mlle Véronique Meite ;
- M. Jean-Charles Meliet ;
- Mme Cécile Meunier épouse Dalla ;
- Mme Isabelle Meunier épouse Desjonquères ;
- M. Michel Miralles ;
- Mme Florence Morand épouse Duchesney ;
- Mme Sophie Negro épouse Chaperon ;
- Mme Julie Ngo épouse Motte ;
- M. Jean-Marie Ngoumou ;
- M. Jean Calvin Nguene Nguene ;
- M. Jean-Pierre Nicolas ;
- Mlle Annie Nocquet ;
- M. Hervé Paris ;
- M. Bastien Pellissier ;
- Mme Émilie Peuch Lestrade épouse Lhopitalier ;
- M. Frédéric Pierre ;
- M. Bruno Pinus ;
- M. Stéphane Piquee ;
- M. Stéphane Prache ;
- M. Antoine Priollaud ;
- M. Jean-Luc Quéré ;
- M. Lucien Raveux ;

- Mlle Christine Rebaudo ;
- M. André-Marc Regent ;
- Mme Caroline Renoux épouse Allouet ;
- Mlle Laurence Rivat ;
- M. Jean-Marie Romanet ;
- Mme Anne-Laure Rousselou épouse Gubler ;
- M. Jacques Rozenbaum ;
- M. Francisco Sanchez ;
- M. Grégory Serme ;
- Mlle Lina Shalabi ;
- Mme Frédérique Sichel épouse Barbieux ;
- M. Hrag Soudjian ;
- M. Hervé Stephanus ;
- M. Bruno Terrier ;
- M. Denis Tirtaine ;
- M. Alexis Touze ;
- M. Frank Vanhal ;
- M. Jacques Vene ;
- M. Rémy Walter ;
- M. Sandy Wattelier ;
- M. Jean-Luc Yayi.

Article 2

La date et le lieu des épreuves seront notifiés aux candidats par voie de convocation individuelle.

Article 3

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 2 octobre 2008.

La garde des sceaux, ministre de la justice
et par délégation :
La sous-directrice du droit économique,
C. GUÉGUEN